

Février 2023

N° 74

# Perrigny infos

Le journal d'informations de votre village



# Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE PERRIGNY-LES-DIJON

## VIE MUNICIPALE



4

## CITOYENNETE



9

## AMENAGEMENTS ET TRAVAUX



11

## ENVIRONNEMENT



12

## ENFANCE ET JEUNESSE



17

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



25

## INFORMATIONS UTILES



29



35

## AGENDA

Edition : Mairie de Perrigny-lès-Dijon

1 rue du château

21160 Perrigny-lès-Dijon

Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Baudement

Rédaction : Equipe municipale, associations de Perrigny-lès-Dijon

Mise en page : Frédéric Lacroix

Impression : Imprimerie S2E  
400 boulevard Charles De Gaulle  
21160 Marsannay-la-Côte

Perrigny infos N°74  
Dépôt légal 2023/02  
Février 2023 distribution gratuite

# LE MOT DU MAIRE



L'année 2022, qui vient de s'achever, a été une année particulière, tant pour sa succession de crises qui l'ont caractérisée que les incertitudes qu'elle a initiées.

L'équilibre sanitaire n'est pas acquis, les contraintes sont toujours d'actualité et les conséquences encore quotidiennes.

A cela, s'ajoute une crise énergétique importante, amplifiée par une guerre aux portes de l'Europe.

Ce conflit armé mondial dont l'aboutissement est imprévisible, impacte chacun d'entre nous et a des répercussions majeures pour nos industriels, artisans, commerçants et aussi pour notre collectivité.

Les crises se succèdent. Elles nous pourchassent, semblent ne pas vouloir s'effacer pour laisser place à un monde plus serein.

Néanmoins, vivre dans ce monde déréglé ne doit pas nous empêcher de croire que demain peut être meilleur. Nous sommes, chacun de nous, concernés par les conséquences de ces crises angoissantes.

Ma pensée va, tout d'abord, aux personnes, aux familles les plus démunies qui luttent chaque jour pour faire face aux multiples charges qui s'alourdissent de jour en jour.

C'est en agissant avec beaucoup de solidarité que nous pourrons, ensemble, surmonter ces épreuves, et laisser derrière nous cette période si compliquée.

C'est dans ce sens que les conseillers municipaux avec le personnel municipal et moi-même agissons. Ils oeuvrent avec beaucoup de dévouement et d'investissement pour répondre au mieux aux besoins et au bien-être des Patriniens.

Je veux redire combien, la nécessité pour un Maire de pouvoir s'appuyer sur ses collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers, est primordiale. Nous sommes engagés dans un mandat difficile compte tenu de la conjoncture actuelle, mais notre énergie et notre solidarité restent intactes. C'est un grand réconfort pour moi de pouvoir compter sur eux.

La ligne directrice de nos actions municipales est de garder et si possible améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

En 2023, nous devrons encore savoir nous adapter et faire face à cette crise qui dégrade le pouvoir d'achat. Si la situation économique venait à s'aggraver, ce serait, d'abord, sur la diminution des dépenses que nous agirions.

Pour vos loisirs, je suis heureux de la renaissance de nos associations. Elles avaient été contraintes de se mettre en sommeil en raison de la crise sanitaire. Je remercie tous ces bénévoles pour leur engagement et pour la richesse qu'ils apportent à notre commune.

Nous avons la chance d'avoir un village accueillant et qui continue son développement serein dans une dynamique autour de ses nombreuses forces vives.

Chacun d'entre nous participe à la bonne image de notre village et notre village est le reflet de ce que nous lui apportons.

Continuons ensemble à porter ce dynamisme.

Grâce à vous tous, notre village existe, et vit !

Patrick BAUDEMENT, Maire

# VIE MUNICIPALE

## ETAT CIVIL 2022 (avec autorisation de publication)

### Naissances

William EBRARD	03/01/2022
Gladys HAMANA	18/04/2022
Gabin LAINÉ	22/08/2022
Rafael POULOT	23/08/2022
Anna-Sofia HECHICHE	25/09/2022
Shahin KHSIBA	16/11/2022
Soan GONCALVES	15/12/2022



### Mariages

Julien VINCENT et Elisabeth VINCENT	16/07/2022
Marc-André PADEANO et Sophie PAUL	1er/10/2022
Patrice FAGOT et Martine DALOZ	29/12/2022



### Décès

Yvette LEGRAND	29/03/2022
Benabdallah SOUIDI	27/04/2022
Jacques BECOT	20/07/2022
Patrick MONGIN	23/08/2022
Paul BERNARD	21/09/2022
Chantal BERNARD	30/09/2022
Silvérios DOS SANTOS	05/11/2022
Jean-Pierre REY	13/11/2022



Votre commune vous invite aux **JOURNÉES Vieillir chez soi** Les 6, 9 et 10 mars

Vivre le plus longtemps possible chez soi, tel est le souhait du plus grand nombre d'entre nous. Chaque année 2 millions de personnes de plus de 65 ans (soit une sur trois) sont victimes de chutes, notamment au domicile. Il est souvent trop tard lorsque l'on se rend compte des dangers et des pièges que recèle le domicile...

PORTEUR DE L'ACTION CCAS DE LA VILLE DE DIJON - SERVICE AUTONOMIE

ACTION RÉALISÉE AVEC LE FINANCEMENT DE LA CONFÉRENCE DES FINANCIERS DÉPARTEMENTAUX-MÉTROPOLITAINS DE LA CÔTE-D'OR

RENSEIGNEMENTS:

MAISON DES SENIORS  
Service Autonomie  
maisondesseiors@ccas-dijon.fr  
03.80.74.71.71

MAISON DES SENIORS

DIJON métropole

- TEMPS 1**  
**LES RISQUES DU QUOTIDIEN**  
**LUNDI 6 MARS 2023 À 14H30**  
Vivre pleinement l'avancée en âge nécessite de faire évoluer son quotidien et en premier lieu son lieu de vie. Pour bénéficier de conseils concrets, rejoindre à une comédie intitulée « à petit pas » spectacle-débat présenté par la compagnie « Entrées de jeu ». Après le spectacle, un goûter vous sera proposé lors duquel vous pourrez rencontrer des experts qui œuvrent dans le champ du bien vieillir à domicile (santé, nutrition...).
- TEMPS 2**  
**LES ASTUCES ET ÉQUIPEMENTS POUR SON LOGEMENT**  
**JEUDI 9 ET VENDREDI 10 MARS**  
Ateliers par petits groupes d'une heure animés par une ergothérapeute lors desquels vous visitez « L'Appart » du Conseil départemental qui reconstitue quelques pièces d'un appartement. Vous y trouvez des astuces et des conseils pour l'aménagement de votre logement souvent méconnus qui permettent de garder de l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne : l'habillage, la toilette, le coucher, la préparation des repas, les activités de loisirs...
- TEMPS 3**  
**UN DIAGNOSTIC DE SON LOGEMENT SUR RENDEZ-VOUS**  
Bénéficiez d'une visite conseillée GRATUITE de votre logement par un ergothérapeute et un spécialiste du bâtiment, qui associent leurs compétences pour un conseil personnalisé. Vous serez informés des aménagements possibles de votre logement (pose de barre d'appui, remplacement d'une baaignoire par une douche, pose d'un monte-escalier, motorisation des volets, aménagement des extérieurs...), des aides techniques permettant de gagner en confort et en sécurité. Ceux ayant un projet de travaux pourront être accompagnés dans la recherche des devis et des aides financières mobilisables (Agence Nationale de l'Habitat, caisses de retraite et complémentaires, collectivités...). Sur inscription auprès de Marion CHENU, Tél. 06 30 37 01 87 ou par mail : m.chenu@solida.fr

## REPAS DES AÎNÉS

Le « traditionnel » repas des aînés s'est tenu le 17 décembre dernier à la salle polyvalente de la commune.

Nos aînés ont pu passer un moment convivial de partage autour d'un repas préparé par la maison « MITANCHEY TRAITEUR » et servi par les bénévoles de la commune que nous remercions très chaleureusement.

Nous n'avons pas oublié les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer car elles ont reçu un beau colis.



## LES PETITES MAINS

Qui sont les « petites mains » ??

C'est une joyeuse équipe de bénévoles qui souhaitent aider la commune tout le long de l'année dans différents projets, un travail en étroite collaboration avec notre animatrice intergénérationnelle. Sont réalisés essentiellement des décorations, bricolages, jardinage, rencontres avec les enfants, les seniors, etc.

Vous avez un peu de temps libre de temps en temps ? Vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune ? Vous êtes intéressé(e) pour faire partie de cette petite équipe ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

## VIDE GRENIER



Le vide-grenier organisé en 2022 par la municipalité a eu beaucoup de succès. Rendez-vous le dimanche 14 mai au parc pour la deuxième édition ! Pour les inscriptions, merci d'envoyer un mail à [videgrenierperrigny@gmail.com](mailto:videgrenierperrigny@gmail.com) avant le 7 mai.

## UN BOA ENCHANTEUR



Petits et grands ont passé un très bon moment simple et rempli de poésie.

Nous souhaitons tous bonne route à Boa et à sa famille et  
Dirle dirle dirle dirle dirle dirle dirle wron wron wron !

Boa, artiste chanteur compositeur-guitariste sur le point de quitter Perrigny, nous a offert un concert gratuit en guise de cadeau de départ.

Le dimanche 16 octobre, à l'église Saint André, il a convié les amoureux de la langue française pour un voyage en musique. Sur un « banc de la Place Blanche », sur « le grand fleuve », rendant hommage à la « porteuse d'eau » ou encore « sous les canisses »... et n'oublions pas : « samedi y'a bal » !



# FEUX D'ARTIFICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER



# COMMÉMORATIONS



11 novembre



Guerre d'Algérie  
5 décembre

# BIBLIOTHEQUE

## Que se passe-t-il à la Bibliothèque ?

Mi-septembre, Maud est venue remplacer Zerline.

Sa première action a été la réorganisation de l'espace jeunes pour le rendre plus ouvert et inciter les lecteurs à s'installer pour lire (avant, les sièges étaient cachés au fond de la pièce).

Mission réussie : enfants et parents investissent la salle et restent un peu plus longtemps sur place.

De nouveaux posters et affiches ornent désormais les murs de la bibliothèque.

Les écoliers ont repris le chemin de la bibliothèque et Maud reçoit chaque classe tous les quinze jours durant l'année scolaire. Les CM1 et CM2 bénéficient du projet de lecture 1,2,3 Albums qui propose une lecture commentée de huit ouvrages.



Des animations sont proposées aux enfants durant les vacances scolaires : guirlande d'Halloween, cartes de vœux pop-up pour Noël, pliage de livres Hérisson. Ces activités ont de plus en plus de succès.

Avec l'aide de la Médiathèque de Côte d'Or, nous avons proposé une exposition sur le climat. Succès mitigé, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont apprécié mais les adultes n'ont pas adhéré.

Thématiques : le calendrier et l'actualité littéraire servent de support à des présentations d'ouvrages.

Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022, Jean Teulé et Françoise Bourdin, récemment décédés, Riad Satouf, Grand Prix du Festival de la BD, ont été présentés aux adhérents de la bibliothèque.

Les légumes d'automne, Halloween, Noël, la peur, l'amour... autant de thèmes qui ont décoré notre bibliothèque.

Grande nouveauté : un calendrier de l'Avent en ligne qui proposait chaque jour un livre pour grands ou petits.

Il y a toujours du nouveau à la bibliothèque, n'hésitez pas à venir pousser la porte.



# CITOYENNETÉ

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS



BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
**C'EST OBLIGATOIRE**

Ce recensement est une démarche civique **obligatoire pour tous les jeunes à l'âge de 16 ans** (Filles et garçons).

Vous devez venir vous inscrire **à la mairie dès votre 16<sup>e</sup> anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent**.

Il sera nécessaire d'apporter votre pièce d'identité, votre livret de famille et votre justificatif de domicile.

Suite à cette inscription, une attestation vous sera délivrée. elle vous permettra de vous inscrire au permis de conduire, à vos examens et concours auxquels vous vous présenterez.

Cette déclaration servira également pour l'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), et pour l'inscription automatique à la liste électorale.

 Cette attestation est à garder soigneusement car aucun duplicata ne pourra être délivré.



### Application mobile OnDijon

Aujourd'hui, via l'Application gratuite OnDijon, vous pouvez signaler un incident sur la voie publique, des dégradations, des déchets abandonnés ; vous accédez aux services administratifs en ligne, vous pourrez suivre vos prêts de bibliothèque, consulter les menus de restauration scolaire par exemple, découvrir les points d'attrait du territoire ou encore être informé en temps réel des éventuelles alertes en cas de fortes pluies, de fermeture de parcs et jardins, de changements dans les transports... Une application pour se faciliter la vie et moderniser sa ville.

**Au Clos Napoléon**  
RESTAURANT BAR & VI

Restaurant, Caviste, Traiteur

4 ET 6 RUE DE LA PERRIÈRE  
21220 FIXIN 03.80.52.45.63  
CONTACT@CLOS-NAPOLEON.COM

## Rappel de quelques règles



**Interdiction de brûlage de déchets :** Il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...). Les particuliers peuvent apporter ce type de déchets végétaux à la déchèterie la plus proche, les composter ou prendre un abonnement auprès de Dijon métropole (53€ /an pour un passage par semaine du 20 mars au 30 novembre).

**Elagage des haies :** Dans un souci de sécurité des personnes, et afin que notre village conserve un cadre agréable, il vous est demandé de tailler vos haies de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et de couper les branches de vos arbres qui pourraient être gênantes. Veillez à respecter les hauteurs et largeurs réglementaires. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe. Dans le cadre d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire.

**Entretien des trottoirs :** L'usage de produits phytosanitaires est dorénavant interdit pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Chaque riverain peut également entretenir (en respectant les règles écologiques) la portion de son trottoir. La propreté et l'embellissement de notre commune sont l'affaire de tous.

## Boîtes à livres

Nous déplorons que certaines boîtes à livres de la commune soient vides ! Le principe de la boîte à livres repose sur l'échange et le partage !

Notez bien qu'un livre déposé dans une boîte à livres est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite. C'est un manque de respect envers la personne qui a déposé l'ouvrage ! Nous encourageons ainsi les personnes déposant un livre à inscrire sur la couverture ou dans le livre la mention « Cédé à une boîte à livres, ne peut être vendu ».

## Entretien des cours d'eaux

Un rappel concernant l'entretien des cours d'eau, car s'ils ne sont pas entretenus, cela peut créer des inondations, comme cela a été le cas cet été lors d'un orage.



**C'est aux propriétaires des terrains de chaque côté du cours d'eau d'entretenir.**

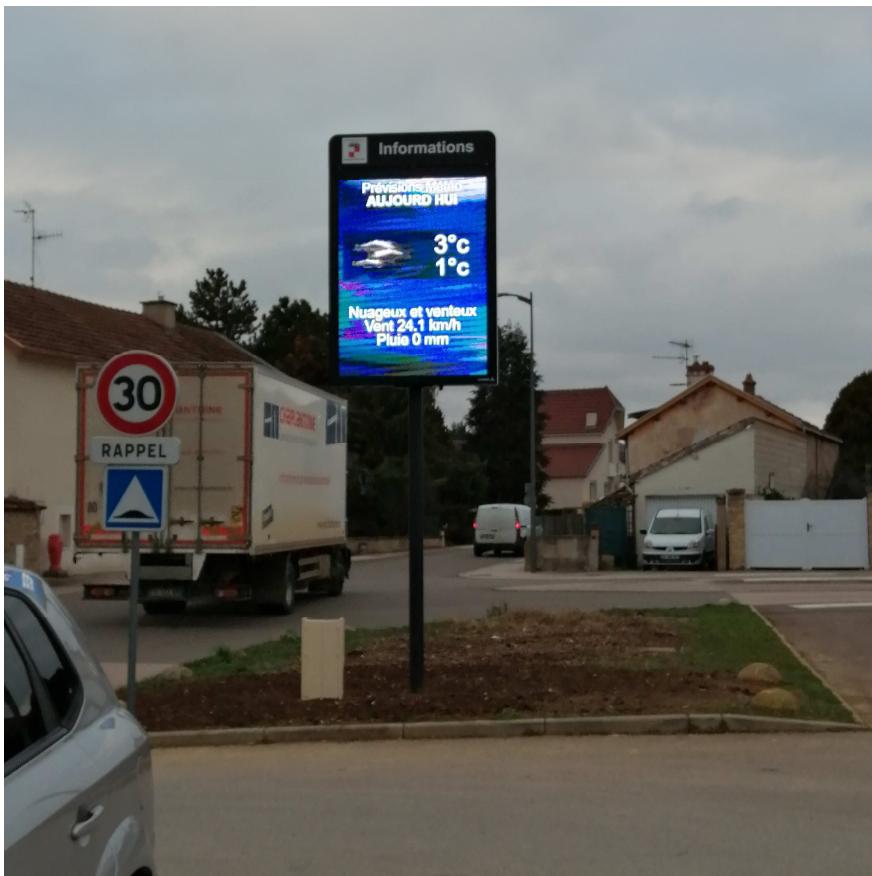
S'il y a nécessité d'entretenir, il ne faut surtout pas couper l'herbe et la laisser au fond car cela cause des bouchons en cas de pluie = risque d'inondations. Il faut surtout retirer les déchets, branches qui peuvent gêner le cours de l'eau.

A défaut, il est préférable de laisser des grandes herbes qui se couchent lorsqu'il y a du courant mais qui ne bouchent pas les buses.

Les entretiens sont réalisés par le syndicat de la Vouge uniquement lorsqu'il y a des arbres (gros travaux).

# AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

## Panneau lumineux



Le panneau lumineux est arrivé ! Il se situe vers le skate parc.

Un écran, qui affiche les mêmes informations, a également été installé devant la mairie. Plus pratique pour les piétons !

**Klinger Anthony**  
**Espaces verts**

Se tient à votre disposition pour vos travaux de :

- ÉLAGAGE TRADITIONNEL
- GRIMPEUR OU NACELLE
- TAILLE DES ARBRES
- ABATTAGE D'ARBRES DÉLICATS
- DÉBROUSSAILLAGE
- TAILLE DES HAIES
- TONTE DE PELOUSE
- PETIT JARDINAGE
- POSE DE CLÔTURE
- ETC ...

DEVIS GRATUIT / TRAVAIL SOIGNE

Tél. 06 70 80 25 18  
A. KLINGER  
impasse en ronnot - 21160 Perrigny les Dijon  
t.k.klinger@gmail.com

## Quartier « Les Charmes du Petit Bois »

Le premier semestre 2023 doit voir se réaliser à la fois les travaux de première phase de viabilisation, et la rétrocession à Dijon Métropole des réseaux EU et AEP pour la tranche 7B. La viabilisation de la tranche 11 devrait suivre.

L'AFUA a par ailleurs confirmé son souhait de réaliser un maximum de travaux de finition sur l'Avenue Jean Truffein, notamment la réalisation des 2 parkings et la réalisation des trottoirs en façade des lots 407 à 409 et des lots 436 et 437. Ces travaux pourraient être envisagés au printemps 2023. En ce qui concerne les travaux sur le côté sud de la rue ainsi que pour la réalisation de la couche de roulement sur la chaussée (y compris finalisation du Rond-Point des Cheminots), nous devrons encore patienter le temps de la finalisation des travaux de construction sur le lot 325 de Voisin Immobilier.

# ENVIRONNEMENT

## ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelque temps une politique sur la réduction de la consommation énergétique est engagée. Tout l'éclairage public de Perrigny a été modifié afin de passer à la LED qui consomme beaucoup moins, est plus résistante et se règle à distance. Au vu du contexte actuel (réduction énergétique), la luminosité a été réduite de 50% jusqu'à 22h et de 70% de 22h à 5h du matin. Cette différence de luminosité est difficilement perceptible à l'œil.

## ICI COMMENCE LA MER

Depuis 2021, la Mairie de Perrigny-lès-Dijon en association avec la métropole a fait part de son intérêt pour la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les déchets jetés dans les rues et les avaloirs pluviaux qui rejoignent directement le milieu aquatique. Des clous « ici commence la mer » ont été posés au sol, à des endroits stratégiques avec passages de piétons.

**Nous espérons que ces clous sauront attirer l'attention des petits et grands sur les risques de pollution du milieu aquatique.**



## DECLARATION DES PUITS



Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine de plus de 10m (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit **déclarer** cet ouvrage ou son projet en mairie. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Comme vous devez le savoir, nous dépendons des sources de la Cent fonts, cette source se réduit tous les ans à cause de la sécheresse. Nous devons faire attention de ne pas réaliser de prélèvements excessifs.

Lors de la déclaration de votre puits, des analyses de la qualité de l'eau pourront être réalisées afin de savoir si elle est utilisable pour l'arrosage de votre potager.



Avant

Après

## INCIVILITES

Les incivilités et les dégradations constatées trop fréquemment dans notre commune rendent malheureusement cet article indispensable. En effet, outre le vol des décorations de Noël, les boîtes à livres, qui permettent l'échange des livres, y compris les livres pour enfants, entre les habitants, ont été abîmées : portes cassées voire même une boîte à livres (la plus récente du nouveau quartier) complètement brûlée. De nouvelles boîtes seront créées par les services techniques, n'hésitez pas à nous signaler tout comportement étrange autour des boîtes à livres.

## Concours des maisons décorées de Noël



Cette année, nous avons renouvelé le concours des maisons décorées en association avec le périscolaire. Nous avons changé un peu les modalités, au vu de la crise énergétique actuelle. Nous ne souhaitions pas promouvoir les décos trop énergivores ; par conséquent nous avons mis en avant les décos de Noël sans guirlandes lumineuses, ainsi que les décos issues de recyclage ou fabrication maison (type sapin en palette, bonhomme en bois, etc..).

Nous avions mis en place une inscription au concours afin de faciliter le passage des petits jurys et donner la chance aux personnes dont la décoration n'est pas visible de la rue, mais cela n'a pas été une grande réussite...

Les enfants sont tout de même passés sur le temps de périscolaire dans quelques rues pour découvrir les maisons décorées. Il ne manquait que la neige pour compléter les décos.

Les 3 gagnants sont :

1ère position : Famille ROBLOT Fabien

2ème position : Famille GAUDIL-LAT David

3ème position : Famille BARBIER Gilles

Ils ont reçu des bons d'achats pour les récompenser.



Dans le même esprit, cette année encore, nous avons souhaité décorer la commune avec des décos artisanales fabriquées à partir de matériaux de récupération, ou en bois.

Nous déplorons malgré tout du vol de décos, tous les ans... et même les grosses décos ne font pas peur aux voleurs !



**Vous avez une âme de bricoleur et vous aimez créer des décos ? Vous aimeriez en faire profiter les habitants, et embellir notre commune ? N'hésitez à nous le faire savoir.**

## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er janvier dernier, de nouvelles consignes de tri s'appliquent, en conformité avec la loi pour la croissance verte. Tous les emballages (plastique, métal, carton) et tous les papiers vont dans le bac jaune, en vue d'être valorisés.

**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT**

✓ EN VRAC, PAS DANS UN SAC ✓ SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ✓ VIDÉS ET ÉGOUTTÉS

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**  
Bouteilles et flacons

**EMBALLAGES EN MÉTAL**  
Boîtes de conserve, canettes, bidons, barquettes, aérosols, bouchons et couvercles

**EMBALLAGES EN CARTON**  
Cartons présentés à plat, briques alimentaires, boîtes et suremballages

**TOUS LES PAPIERS**  
Journaux, magazines, prospectus, catalogues, courriers, enveloppes et cahiers

**+ NOUVEAU** Ces emballages en plastique et en métal se trient aussi !

**POTS ET TUBES**

**BARQUETTES**

**SACS, FILMS ET SACHETS**

**CAPSULES**

### À la maison

Vous pouvez depuis le 1er janvier 2023 jeter dans votre poubelle jaune des déchets, jusque-là exclus du tri et jetés dans la poubelle grise, c'est-à-dire :

- Pots, tubes et gourdes : pots de yaourt en plastique, pots de crème en plastique, gourdes type compote, tubes de dentifrice, sticks de déodorant...
- Barquettes : barquettes en polystyrène, barquettes en plastique (ex : jambon, beurre...), blisters en plastique (ex : blisters de viennoiserie)...
- Sacs, films et sachets : sacs plastique, films plastique (ex : packs d'eau), sachets plastique (ex : café, fromage râpé, poêlée de légumes...), filets plastique de citrons...
- Capsules de café et de thé en aluminium et en plastique.

### La collecte

L'extension des consignes de tri ne change rien aux habitudes de collecte : il faut sortir le bac gris ou le bac jaune les jours prévus. Si, en raison du surplus de déchets recyclables, le bac jaune devient trop petit, il est possible d'en demander un plus grand via le site internet [trionsnosdechets-dijon](#), l'application MonServiceDéchets ou le 0800 12 12 11 (service et appel gratuits).

### Tri-mobile de Dijon Métropole

Il s'agit d'un véhicule habilité à recevoir et transporter certains produits « dangereux » (Informations à venir), c'est une « déchetterie mobile ».

Il sera présent le jeudi 27 avril au matin, cours du château (vers le marché).

## Le compostage des biodéchets



Le **tri des déchets organiques deviendra obligatoire** pour les particuliers, les professionnels, les collectivités locales, les industriels **à compter du 31 décembre 2023**.

Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage, donc disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.

Actuellement, environ 85 kg de ces biodéchets sont jetés aux ordures par an et par habitant. Une fois à la décharge, ils sont traités et dépollués, voire même incinérés.

Un procédé à faible valeur ajoutée, alors que les déchets organiques auraient pu servir. En effet, le compostage permet la **création d'une matière fertilisante, le compost**, utilisable pour enrichir les sols.

C'est pour tous ces bienfaits que le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la gestion séparée des biodéchets dès 2024.

Faire du compost chez soi : Les citoyens ont la possibilité de composter eux-mêmes leurs déchets organiques, c'est à dire les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, restes, etc.) et de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, mauvaises herbes, etc.). Attention, certains éléments ne sont pas compostables comme l'ail et les oignons, les restes de viande ou les produits laitiers. Le bac à compost, doit être rempli à 50 % de déchets humides comme les épluchures et 50 % de déchets secs comme les feuilles mortes.

A Perrigny, 2 zones de Composteurs partagés sont en place actuellement pour les personnes qui n'ont pas de compost à la maison :

- ◆ Quartier des Charmes du Petit Bois (vers Ages et Vie)
- ◆ Quartier des Aubépines (vers les jeux pour enfants)

Ces composts sont ouverts à tous, si vous souhaitez des renseignements sur leur fonctionnement, un **« CAFE COMPOST » aura lieu le samedi 1<sup>e</sup> avril dès 9H30** lors du transfert de compost des charmes du Petit Bois (vers Ages et vie).



**DEVIS GRATUIT**

**CUISINES MAX BOUGÉ FABRICANT**

**ELECTROMÉNAGERS**

03 80 51 13 45 - 03 80 52 10 91

[www.cuisines-max-bouge.fr](http://www.cuisines-max-bouge.fr)

3 rue du Vignery - 21160 PERRIGNY-LES-DIJON



0380511345  
0380521091



**MENUISERIE VOYE & FILS**

03 80 58 82 28

[contact@menuiserie-voye.fr](mailto:contact@menuiserie-voye.fr)

## Végétation dans la commune

Des campagnes de plantations sont réalisées régulièrement dans la commune afin d'augmenter notre végétation.

Si vous séparez d'arbres / arbustes/ plantes encore en bonne santé chez vous, plutôt que de les jeter, n'hésitez pas à vous rapprocher des services techniques. Ils pourraient sans doute trouver une place dans notre commune (contacter la mairie).



## Non au gaspillage papier

Si toutes les publicités que vous recevez dans la boîte aux lettres partent à la poubelle sans avoir été lues, si vous ne souhaitez pas voir votre boîte aux lettres remplie inutilement, alors dites stop à la pub !

Des autocollants sont disponibles gratuitement à la mairie, n'hésitez pas à venir en récupérer.



**Plomberie**    **Chauffage**    **Climatisation**  
**Pompe à chaleur**

**06 01 85 48 95 / 03 80 45 53 30**

**JEANNIN.ENERGIE@GMAIL.COM**

# ENFANCE ET JEUNESSE

## SPECTACLE DES ÉCOLES

Le 24 novembre dernier, les élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune ont assisté au spectacle de fin d'année présenté par la compagnie 1, 2, 3 Lumières.

Un moment haut en couleurs et ludique au cours duquel les enfants et les enseignants ont pu s'évader un peu.



# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Pour améliorer l'accueil des nouveaux parents et aussi pour nos assistant(e)s maternel(les), nous leur offrons une offre plus régulière avec le RPE Voyageur.

## LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE ITINERANT :

### Pour les assistant.e.s maternel.le.s, le RPE :

- informe sur les démarches à effectuer pour devenir assistant.e.s maternel.le.s, sur la formation continue et l'évolution des pratiques professionnelles.
- accompagne dans les recherches d'emploi grâce à un recensement régulier de l'offre et de la demande.
- permet d'enrichir son expérience professionnelle grâce à la mise en place d'actions diverses : temps ludiques et collectifs, débats sur des thèmes petite enfance.

### Pour les parents, le RPE propose :

- des informations sur les différents modes d'accueil.
- des conseils pour rechercher un.e assistant.e maternel.le.s.
- un soutien dans la fonction de parent employeur (contrat de travail, bulletin de paye, déclaration pajemploi...)



### Pour les enfants, le RPE :

- favorise l'éveil et la socialisation.
- les accompagne dans l'apprentissage et dans la découverte du monde qui les entoure grâce à des activités et à des rencontres avec d'autres enfants.
- des temps festifs et ludiques à partager avec d'autres enfants.

[bourgogne.vvv3.fr](http://bourgogne.vvv3.fr)

Avec le soutien de :



## LE RPE VOYAGEUR INTERVIENT SUR 6 COMMUNES DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE



### Renseignements :

Tél : 06 42 03 06 66  
(permanences téléphoniques tous les après-midis)  
Email : rpe-voyageur@vvv3.fr

## TEMPS COLLECTIFS :

Lundi matin	Neuilly-Crimolois
Mardi matin	Perrigny-lès-Dijon
Mercredi matin	Féney semaines paires /
Jeudi matin	Ahuy semaines paires Magny-sur-Tille semaines impaires
Vendredi matin	Sennecey-lès-Dijon

Les temps collectifs sont **gratuits**, sur **inscription** et ouverts aux assistant.e.s maternel.le.s domicilié.e.s sur **chacune des communes**.

## Atelier Jeune

D'JOUEZ LA VIOLENCE : Atelier ouverts aux jeunes de 11 à 18 ans

Cet atelier organisé par la commune en partenariat avec le Département de Côte d'Or et la ligue de l'enseignement propose de sensibiliser les jeunes aux mécaniques du harcèlement sous toutes ses formes. Le but de cette intervention est de faire prendre conscience des risques aux jeunes et permettre de développer leur pouvoir d'agir. Dans une situation de harcèlement, chaque partie prenante est traversée par un état émotionnel particulier : l'idée est donc de faire comprendre et de définir le harcèlement, tout en apprenant à gérer ses émotions et faire naître l'empathie par différentes méthodes de l'éducation populaire.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie pour vous inscrire (places limitées).

The poster features a group of young people from diverse backgrounds holding hands in a circle against a blue sky. The title 'ATELIER JEUNES' is at the top in large, bold, black letters, followed by the subtitle 'D'jouez la violence!' in a stylized font. A speech bubble on the left says 'DE 11 À 25 ANS'. The date 'Les 3 et 10 mai' is at the bottom left, and a note about follow-up refreshments is at the bottom right. Logos for 'FÉDÉRATION CÔTE D'OR' and 'la ligue de l'enseignement' are at the bottom left, and the 'Côte d'Or' department logo is at the bottom center.

**ATELIER JEUNES**

*D'jouez la violence!*

**DE 11 À 25 ANS**

*Les 3 et 10 mai*

*Les ateliers seront suivis d'un goûter dans les locaux de la mairie.*

FÉDÉRATION CÔTE D'OR  
la ligue de l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

Côte d'Or  
LE DÉPARTEMENT

# CENTRE DE LOISIRS (PEP21)

## Projet des maternelles 2022/2023

Découverte du monde en réalisant et créant des activités manuelles, créatives, des ateliers cuisines, des danses et des chansons. Pour compléter ce tour du monde, nous avons mis en place une « boîte aux lettres » dans la salle des petits.

Les enfants reçoivent chaque semaine 1 à 2 cartes postales dans leur boîte aux lettres et la découvrent au moment du goûter. Ces cartes sont envoyées par leur entourage, par la communication faite sur Facebook et par le biais du site « postcrossing ». Nous avons pu découvrir énormément de pays grâce aux cartes reçues (l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, Tahiti...). Nous avons mis en place un « puzzle de la France » où nous mettons la pièce du département dont nous avons reçu la carte. Nous avons une carte du monde où les enfants grattent le pays quand nous avons reçu une carte. Nous envoyons aussi des cartes à des écoles qui ont également ce projet (Collège d'Alsace, école de Leucate, école de port-leucate...). A ce jour, les enfants ont reçu une quarantaine de cartes postales.

Notre projet s'arrête en juin 2023, n'hésitez donc pas à écrire aux enfants si vous partez en vacances, en week-end ou de chez vous, ils sont heureux de recevoir une carte même si celle-ci vient de Perrigny !!!

Nous vous remercions d'avance pour eux,

Pauline & Sarah, animatrices des maternelles



# CENTRE DE LOISIRS (PEP21)

## Action de prévention routière réalisée par Rachida Khezzari

Mercredi 07/12 dans le cadre d'une action de sensibilisation à la sécurité routière sur l'accueil de loisirs, le groupe élémentaire a accueilli la police municipale de Marsannay-la-Côte pour une intervention concernant la circulation des vélos, trottinettes et EDP (engins de déplacement personnel non motorisé).

Différents points ont été abordés :

- La réglementation
- La circulation
- Les équipements

Les enfants ont posé beaucoup de questions.

Ils ont été impressionnés par la découverte du radar.



Moment d'échanges !!!



Découverte d'un radar



Nous remercions la police municipale pour cette intervention.

Pour cette fin d'année, l'Accueil de loisirs a réalisé plusieurs projets en lien avec les fêtes de fin d'année :

- fabrication de décos de Noël pour la commune en partenariat avec les services techniques
- désignation d'un jury d'enfants pour le Concours des Maisons décorées 2023
- repas réalisé de "réveillon" le mercredi par les maternelles et élémentaires
- présence du Lutin farceur et du calendrier de chocolats pendant tout le mois de décembre
- Loto des fêtes
- Défilé de tenue de Noël avec un jury constitué de personnels municipaux
- Activités manuelles en tout genre
- Goûter et distribution de cadeaux le vendredi soir avant les vacances

Bref, de quoi finir cette année en beauté !





## Projet « Zéro déchet »

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'équipe de l'Accueil de loisirs a souhaité continuer de travailler auprès des enfants autour des axes environnementaux. Nous réalisons des projets en ce sens depuis maintenant plusieurs années, mais pour cette année scolaire nous nous sommes fixés un but portant sur la réduction et/ou la valorisation des déchets.

C'est pourquoi, depuis le mois d'octobre, les équipes d'animation, de restauration et technique ont été formées à l'utilisation d'une placette de compost qui a été installée dans le jardin pédagogique des enfants, derrière le restaurant scolaire. Les déchets quotidiens de la restauration scolaire seront en partie triés par les enfants et jetés de manière cohérente dans les différents bacs : marron, jaune, benne à verre et/ou composteur.

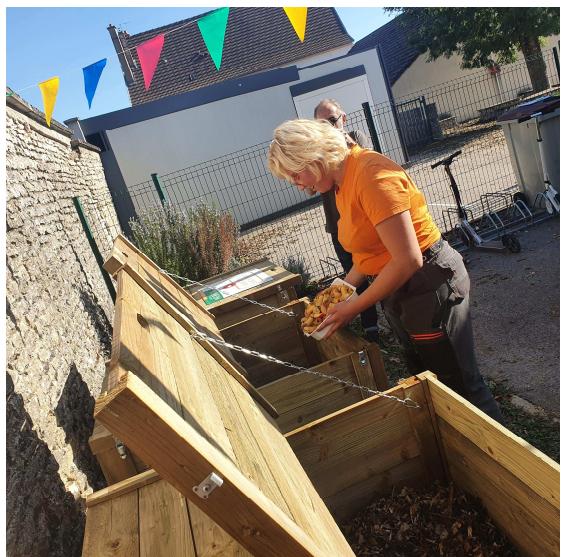
Dans un deuxième temps, ayant fait le compte du nombre de serviettes à usage unique utilisées chaque jour de l'année (environ 30 000 par an!), l'équipe d'animation a également réfléchi à une solution alternative : les serviettes en tissu de notre enfance !

Des "supports" à casiers ont été fabriqués à moindre coût et installés par nos collègues des services techniques et nous avons demandé à l'ensemble des enfants de rapporter une serviette en tissu. Les serviettes sont nettoyées chaque fin de semaine par l'équipe de restauration!

Ces projets se veulent participatifs ! Et nous ne pouvons que remercier nos collègues municipaux pour leur implication et investissement dans chacune de nos actions ! Merci également aux familles de "jouer le jeu" et de valoriser ce type de projet auprès de vos enfants !



Ensemble nous pouvons faire plus !!



Accueil de loisirs de Perrigny-lès-Dijon  
Aline GUILLOT

06.12.35.27.10

Rue du Château – 21160 PERRIGNY-LES-DIJON

[www.pepcbfc-educationloisirs21.org](http://www.pepcbfc-educationloisirs21.org)

Rubrique : Enfance - Jeunesse > ALSH péri et extrascolaires

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## LES JARDINS PARTAGES

**" La Grelinette – Jardins partagés de Perrigny"** est une association de jardiniers amateurs souhaitant apprendre et développer le jardinage-loisir collectif et naturel.

Le jardin est situé dans l'agréable cadre des jardins communaux, en face des 33-35 de la rue des Aubépines.



Nous nous attachons à respecter les principes du jardin au naturel :

- travail du sol réduit à l'utilisation de la grelinette et du croc,
- paillage pour stimuler la vie du sol et limiter les arrosages,
- compostage des déchets verts,
- recyclage des ressources locales, tontes du gazon de l'espace vert adjacent, broyat après élagage dans le parc municipal, feuilles mortes, surplus de compost des placettes de compostage du village,
- rotation des cultures, semis d'engrais verts et de fleurs, accueil et respect de la biodiversité,
- plaisir du jardinage, seul ou en groupe, selon les disponibilités de chacun(e).



Le partage des récoltes se fait dans la bonne humeur et parfois autour d'un apéro.

Afin de faire perdurer l'association, nous avons besoin d'avoir plus de jardiniers.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous rendre visite les samedis matins ou à contacter Geneviève Dugarreau (06 48 57 49 52) ou Gilles Smeckaert (06 75 85 35 02).



## Organiser des projets pour les élèves : la raison d'être de l'association !

En ce début d'année, l'heure est au bilan et aux projections d'actions pour l'association de parents d'élèves Perrigolade. Deux opérations phares se sont déroulées fin 2022 :

**- La bourse aux jouets, du 25 au 27 novembre 2022,** a une nouvelle fois été une belle réussite avec plus de 70 déposants et près de 200 acheteurs. Cette édition a non seulement permis de dégager un bénéfice de 1000€ mais aussi de faire un don d'articles choisis par l'école et le périscolaire à hauteur de 450 €. L'opération devrait donc être réitérée l'année prochaine.

**- Le goûter de noël, le 9 décembre 2022.** Organisé conjointement avec l'école, cet événement à destination des enfants et des parents s'est déroulé dans la cour autour d'un pot convivial, avec le tirage au sort de la tombola. Les élèves avaient participé activement à la vente des tickets. Les lots ont été achetés ou récoltés en majorité par les écoles. L'association Perrigolade a elle aussi participé pour certains d'entre eux.

Si l'association se démène tout au long de l'année, c'est pour qu'enfants et parents puissent se retrouver lors de moments conviviaux autour et en dehors de l'école. Certains événements permettent d'en financer d'autres grâce aux bénéfices obtenus. Alors cette année, Perrigolade a vu les choses en grand avec un beau projet soutenu par les écoles :

### Un cirque viendra à l'école le 9 mars et du 13 au 18 mars 2023 !

En mai dernier, la compagnie Cirko Senso était déjà venue pendant deux jours à la rencontre des élèves ravis. Perrigolade a donc mis les bouchées doubles pour offrir un beau projet aux écoles !

Les élèves de maternelle vont assister à un spectacle de cirque le 9 mars et pourront, sur inscription, s'initier aux arts du cirque le samedi 18 mars avec leurs parents. Les élèves de l'élémentaire profiteront de 4 jours d'initiation et présenteront un spectacle à leurs parents le 17 mars au soir. Une buvette et une restauration seront proposées par l'association les 17 et 18 mars.

Le financement de 4 400 € est partagé entre les écoles et Perrigolade. D'autres informations vous seront communiquées par l'école.

### Les autres projets à venir :

- Chasse aux œufs le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023, au Parc, à 10 h.
- Vide ta chambre !, le dimanche 2 avril 2023, à partir de 9 h, à la salle polyvalente. Entrée gratuite, buvette et restauration. Vêtements enfants 0-18 ans, vêtements future maman, jeux, jouets, peluches, livres, consoles, jeux vidéos, vélo, matériel de puériculture, déguisements seront proposés par les déposants. Inscriptions via HelloAsso ("Vide ta chambre - Perrigolade - 2 avril 2023"), Contact : 06 62 85 33 12.
- Fête de fin d'année : courant juin (date à confirmer)

Si vous aussi **vous souhaitez participer et intégrer Perrigolade**, vous êtes les bienvenus !

Pas de pression, chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités. L'aide peut être ponctuelle et sans engagement.

Contact :

- Courriel : [perrigolade@gmail.com](mailto:perrigolade@gmail.com)
- Tél : 06 62 85 33 12 (Claire)
- 

Retrouvez-nous sur Facebook : Perrigolade



## COMITE DES FETES

LE COMITE DES FÊTES REVIENT !!!

L'association du comité des fêtes qui a tant animé Perrigny il y a quelques années revient ! Avec des personnes précédemment membres mais aussi de nouvelles personnes toutes prêtes à s'investir pour la vie du village aux côtés des autres associations.

Le bureau a été élu en mai dernier : il est composé de Bruno Ruckstühl son Président, Isabelle Hautot sa vice-Présidente, Aline Guillot sa trésorière et Juliette Lacroix sa secrétaire.

Le comité compte 16 membres mais nous ne serons jamais assez nombreux ... et comme on dit plus on est de fous plus on rit.... Alors, que vous soyez un nouveau ou un ancien habitant du village, que vous soyez jeune ou moins jeune ... si vous êtes dynamique pour intégrer une équipe pleine de motivation, nous vous attendons : voici notre mail pour nous contacter : [comitedesfetesperrigny@outlook.fr](mailto:comitedesfetesperrigny@outlook.fr)

Venez nombreux !

A très bientôt

**Le comité des fêtes**

## Ensemble musical de Perrigny-lès-Dijon

L'ensemble musical de Perrigny-lès-Dijon a le regret de vous annoncer que sa dissolution a été actée le 31/12/2022.

Les musiciens, le conseil d'administration et le directeur musical, remercient sincèrement toutes les personnes, qui l'ont soutenu pendant 17 ans, les musiciens titulaires ou renforts, membres administratifs, familles et amis, la Municipalité de Perrigny les Dijon, notre le public et toutes les associations musicales et artistiques qui ont partagé nos concerts et notre dernier spectacle.

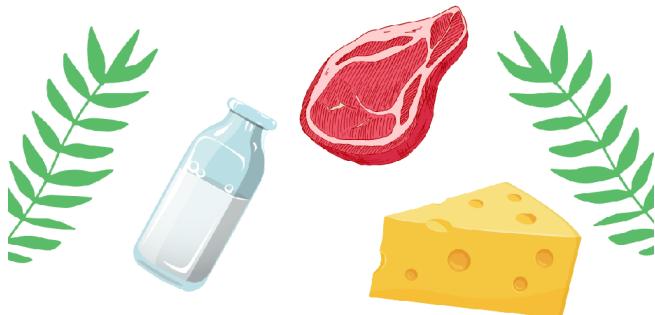
A vous revoir dans d'autres formations et prestations musicales.

Musicalement

L'Ensemble Musical de Perrigny les Dijon

## MARCHÉ DE PERRIGNY-LÈS-DIJON

LE JEUDI MATIN



📍 RUE DU CHÂTEAU

*Pour la sécurité de tous  
Merci de tenir vos chiens en laisse*



## ASSOCIATION TIR SPORTIF DE PERRIGNY



L'association de tir sportif et de loisirs a organisé le 31 octobre 2022 « la chasse des spectres d'halloween ».

Une trentaine d'enfants sont venus s'exercer à tirer sur des cibles appropriées.

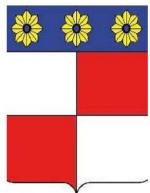


## Portes ouvertes

**Le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 de 10h à 17h**

- ◊ Le stand de tir ouvre ses portes pour vous faire découvrir le tir sportif !!!
- ◊ A cette occasion, nous vous proposons une **formule à 5€** pour vous initier au tir sur cible à une distance de 25m et 50m.
- ◊ La formule comprend : une cible et un lot de 10 cartouches de calibre 22 long rifle.
- ◊ Vous pourrez acheter des boissons et des sandwichs à la buvette du club.

# INFORMATIONS UTILES



## Mairie de Perrigny-lès-Dijon



### COORDONNÉES

Mairie de Perrigny-lès-Dijon  
1 rue du Château  
21160 Perrigny-lès-Dijon

Tél. 03 80 52 15 12

### Horaires d'ouverture de l'accueil :

- ◊ Lundi : 13h30 - 17h
- ◊ Mardi : Fermé le matin - 14h30 à 17h
- ◊ Mercredi : 9h à 12h - Fermé l'après-midi
- ◊ Jeudi : 13h30 - 17h
- ◊ Vendredi : 13h30 - 17h
- ◊ Fermé le samedi

Site internet : [www.perrigny-les-dijon.fr](http://www.perrigny-les-dijon.fr)

### Affaires sociales

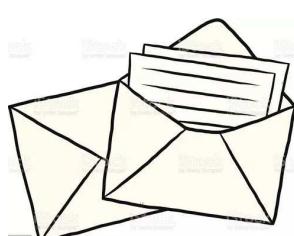
- Pour tout renseignement  
Nadia Bouhaddiou - Tél. 03 80 52 02 11

### Accueil de loisirs

Tél. 06 12 35 27 10  
3 rue du Château  
Les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

### Agence Postale

Tél. 03 80 54 07 89 (Dans la mairie) :  
◊ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 17h  
◊ Mercredi : 9h - 12h - Fermé l'après-midi



### Bibliothèque municipale

Tél. 03 80 51 00 84  
Rue Saint-André  
◊ Lundi : 16 heures à 19 heures  
◊ Mercredi : 16 heures à 19 heures  
◊ Vendredi : 16 heures à 18 h 30  
◊ Samedi (tous les 15j) : 10 h 30 à 12 heures

### ENEDIS

Pour tout problème, vous pouvez contacter :  
- <http://www.enedis.fr/> : gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.  
- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/cote-dor-perrigny-les-dijon> : liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans notre commune.  
- <https://agence-energie.com/agence-edf/perrigny-les-dijon> : contient l'adresse des agence EDF à proximité de notre commune.

### GDF

Dépannage (24 h sur 24 - 7 jours sur 7) : tél. 0810 433 021

### ODIVEA SUEZ

- En cas d'urgence : tél. : 0977 401 123
- Gestion clientèle : tél. : 0977 408 408

### Impôts Service

tél. : 0820 32 42 52

Un agent des impôts vous répond :  
- en semaine de 8 à 22 heures ;  
- le samedi de 9 à 19 heures.

Ouvert toute l'année, ce service répond à toutes vos questions d'ordre général sur les impôts, en préservant votre anonymat.

## Médecins

Marc PAURELLE  
et Karine MOREAU-FALKOWSKI

### Centre médical

43 Grande Rue,  
Tél. 03 80 51 14 63  
Consultations sur rendez-vous.

### Médecin de garde - en cas d'urgence :

De nuit : de 20 à 8 heures,  
le samedi à partir de 12 heures,  
le dimanche et jour férié. Appeler :  
- SOS médecins Tél. 36 24  
- SOS 21 Tél. 03 80 78 68 68

### Cabinet Infirmier

Emmanuelle CHAGOT et Delphine JORAND  
43 Grande Rue. Tél. 03 80 51 26 51  
Soins au cabinet sur rendez-vous.

## Masseurs kinésithérapeutes

Jean-Marc GILLA  
Centre médical : 43, Grande Rue - Tél. 03 80 52 37 65  
Amandine BONNARD, Charlotte LHERAUD et Sarah TINTURE

48, Grande Rue - Tél. 03 80 30 66 31

### Orthophoniste :

Valérie MICHAUT  
Cabinet d'orthophonie :  
6, rue de la Rente-Logerot - Tél. 03 80 30 95 54

### Ostéopathes :

Cabinet d'ostéopathie HAUSSELLE et COLONVAL :  
4 Avenue Jean Truffin—Tél. 03.68.46.89.63

**SAMU - Tél. 15**

**Pompiers (urgence) - Tel. 18**

**Police - Tél. 17**

**Gendarmerie de Gevrey - Tél.  
03 80 51 80 76**

### Votre délégué(e) eau Suez

[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

- Suez service client: 0 977 408 408 (appel non surtaxé)
- Votre agence: 16 bd jean Veillet 21000 DIJON (sur RDV)

**Service d'urgence 24/24**  
0 977 401 123

### Votre délégué(e) assainissement Odivea

[www.odivea.fr](http://www.odivea.fr)

- Odivea service client: 0 977 408 463 (appel non surtaxé)
- Votre agence: 107 rue de la préfecture 21000 DIJON (Du lundi au Vendredi : 10H00-12H30 et 13H30-17H00 Le samedi : 09H00-12H00)

**Service d'urgence 24/24**  
0 977 428 463

LA MAIRIE MET A DISPOSITION  
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Pour être  
**ALERTÉ**  
**INFORMÉ**  
**PRÉVENU**

Les événements locaux,  
l'actualité et les alertes de la  
Commune sont toujours  
dans votre poche, où que  
vous soyez, quand vous le  
souhaitez.



## APPLICATION PANNEAUPOCKET

L'application pour mobiles PanneauPocket vous permet de rester informés sur la vie de la commune et les actualités, elle est également accessible via un ordinateur personnel.

L'application vous informe en cas d'alerte mais fournit également des informations utiles liées à l'actualité.

Vous pouvez également suivre la Gendarmerie qui est en charge de Perrigny.

# ORDURES MÉNAGÈRES

## Ramassage des bacs gris :

Lundi matin et jeudi matin, à partir de 6 heures, jours fériés compris.

## Ramassage des objets encombrants :

Par collecte individualisée sur rendez-vous.  
Tél. 0800 12 12 11  
du lundi au vendredi de 8 à 18 heures.  
Internet : [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)



## Ramassage des bacs jaunes :

(Cartons, journaux, flacons en plastique) :  
Mercredi matin, jours fériés compris.

## Ramassage des déchets verts :

Mercredi matin, jours fériés compris.  
Uniquement par abonnement : 53 € par an.  
Pour tous renseignements : numéro vert [0800 12 12 11](tel:0800121211)

**Pensez à bien rentrer vos poubelles,  
et ne les laissez pas traîner dans la rue**



## HORAIRES DES DÉCHETTERIES

### Horaires d'été

**du 1er mai au 31 octobre**

#### **Chenôve** - Tél. 03 80 58 87 32

Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 19 heures
Samedi	de 9 à 19 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures

### Horaires d'hiver

**du 1er novembre au 30 avril**

#### **Marsannay-la-Côte** - Tél. 06 77 12 63 12

Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures
Samedi	de 9 à 18 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures

**Les déchetteries seront fermées les 1er janvier, 1er mai et  
25 décembre**



**Le tri et le recyclage, un geste simple pour l'environnement**



## Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules :** vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée
- **Les déchets d'équipements électroniques :** il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires :** elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

**En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.**



## Horaires de tonte, travaux

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral réglemente les horaires de passage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30**

**Les samedis 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00**

D'un point de vue plus global, sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, appareils sonores, réglage de moteur, pétards, etc.)

En cas d'abus réguliers, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie au 17.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une verbalisation

# TARIFS DE LA COMMUNE

## LOCATIONS DE SALLES

(Tarifs au 01/01/2023)

Salle polyvalente		Habitants	Extérieurs
<b>Sans cuisine</b>	<b>Grande salle</b>	De 9h à 19h	264
		De 9h au lendemain 9h	335
	<b>Petite salle</b>	De 9h à 19h	131
		De 9h au lendemain 9h	184
	<b>Grande salle et petite salle</b>	De 9h à 19h	376
		De 9h au lendemain 9h	500
<b>Avec cuisine</b>	<b>Grande salle</b>	Vendredi 11h	648
		Samedi 9h au lundi 9h	571
		Samedi 9h au dimanche 9h	430
		Journée 9h à 19h	349
	<b>Grande salle et petite salle</b>	Vendredi 11h au lundi 9h	684
		Samedi 9h au lundi 9h	629
	<b>Petite salle</b>	Vendredi 11h	416
		Samedi 9h au lundi 9h	360
		Samedi 9h au dimanche 9h	273
		Journée 9h à 19h	219

### Salle polyvalente (Syndicats de propriété)

	Tarif
<b>Pour 3h</b>	50
<b>Pour + de 3h</b>	100

### Salle polyvalente (association)

	Tarif
Forfait ménage week-end	350
Abonnement annuel	350
Grande salle	92,70
Grande salle et petite salle	111,24
Petite salle	43,26

### salle des sociétés (association)

	Tarif
Abonnement annuel	100

### salle de réunion

	Tarif
Demi-journée	50

Gratuité pour les associations communales

### Local du parc (la cabane)

	Tarif
Journée	60
Week-end	120
Apéritif	40

# TARIFS DE LA COMMUNE

## ACTIVITES



Discipline	Gym	Habitants	Extérieurs
	Annuel	75	85
	<b>Ecole de musique</b>		
	<b>Eveil musical</b>	125	155
	<b>Formation musicale seule</b>	135	155
	<b>Cursus : formation musicale/instrument/pratique collective facultative</b>	350	495
	<b>Hors cursus : Instrument seulement</b>	430	570
	<b>Cursus + ensemble musical</b>	280	420
	<b>Hors cursus + ensemble musical</b>	370	370
	<b>Pratique collective instrumentale</b>	95	95
	<b>Chorale enfants</b>	80	80
	<b>Chorale adultes</b>	95	95

Les frais de scolarité dépassant 200€ seront facturés en trois échéances d'un montant égal. Une première échéance sera facturée lors de l'inscription, une seconde en octobre et une dernière en novembre de l'année en cours.

## LES JARDINS MUNICIPAUX (location)

Les baux jardins	Tarif
Annuel	15

## PUBLICITES

Taille	Encarts publicitaires	Tarif
	Annuel	15
	Carte de visite	50
	Quart de page	100
	Demi page	200
	Page entière	300

Réduction de 20% sur le troisième encart lorsque les 3 encarts sont publiés d'affilée.

## CIMETIERE/COLOMBARIUM

	15 ans	30 ans	50 ans
Cimetière		220	450
Colombarium	440	920	
Jardin du souvenir	110	110	110

# AGENDA



Du 27 février au 3 mars - Semaine de l'Age d'Or.

31 mars - Carnaval

1 avril - Café compost vers « Ages et vie » dès 9h30.

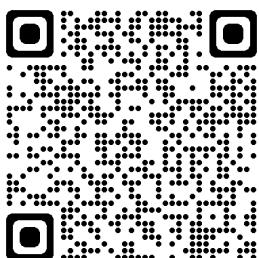
1 avril - Chasse aux œufs par Perrigolade à 10 h (parc).

2 avril - Vide ta chambre par Perrigolade à partir de 9h (salle polyvalente).

1 mai - Portes ouvertes au stand de tir de 10h à 17h.

3 et 10 mai - Ateliers jeunes (D 'jouez la violence).

14 mai - Vide-grenier (parc).



Pour suivre la vie de la commune, rendez-vous sur  
notre site internet : [perrigny-les-dijon.fr](http://perrigny-les-dijon.fr)

Département de la Côte d'Or



PERRIGNY-lès-DIJON

